

Charte pédagogique de

CLUB 50

La présente charte précise notre mission, nos valeurs et principes pédagogiques. Elle sert de référence pour la conception, la réalisation et l'évaluation des formations.

Notre mission :

CLUB 50 a pour mission de contribuer activement au développement des compétences des apprenants.

Nos valeurs

Engagé dans une démarche d'amélioration continue de son organisation et de ses prestations par la mise en place d'un système de management de la qualité, CLUB 50 respecte les valeurs suivantes :

- Les clients sont au cœur de toutes les prestations de formation et les services fournis sont en cohérence avec les besoins exprimés et les objectifs définis ;
- Le respect individuel des clients est garanti par le développement de relations personnalisées, par le respect de la confidentialité des données et par la primauté octroyée aux participants dans toute démarche pédagogique ;
- Les prestations pédagogiques et de gestion sont évaluées dans le but d'améliorer en permanence la qualité des services ;
- CLUB 50 s'engage à développer une stratégie de collaboration vis-à-vis de ses clients, partenaires et prestataires au sein de l'institution, mais également à l'extérieur de celle-ci;
- CLUB 50 cherche à intégrer systématiquement l'utilisation des nouvelles technologies pour son propre management interne, dans le cadre de prestations à destination de ses clients, mais également dans les projets de développement avec ses partenaires ;
- CLUB 50 est géré dans un esprit clients-prestataires et dans une perspective de maîtrise des coûts;
- Les chargés de formation sont spécialisés en formation continue et en pédagogie des adultes: ils répondent avec expertise aux sollicitations des clients et des prestataires;
- La pratique de la recherche et du développement de projets en formation continue permet d'adapter les dispositifs de formation à l'évolution des pratiques professionnelles, aux stratégies et politiques institutionnelles et aux besoins des clients.

Nos principes pédagogiques

Qualité

- Mettre en œuvre des offres de formation en tenant compte des caractéristiques de l'adulte apprenant,
- Contribuer à la qualité en veillant à une utilisation optimale des ressources,
- Générer des mesures d'amélioration issues des évaluations.

Recherche et développement

- Encourager la conception de dispositifs et la mise en œuvre de processus innovants,
- Promouvoir les nouvelles technologies,
- Veiller à l'évolution de l'ingénierie de formation,
- Promouvoir la recherche dans le domaine de la pédagogie et de l'éducation des adultes.

Partenariat et réseau

- Construire des référentiels de bonnes pratiques tout en renforçant les synergies interprofessionnelles et inter institutionnelles,
- Garantir l'expertise et le conseil pédagogique au sein de notre réseau d'entreprises.

Développement de compétences

- Identifier, analyser et répondre aux besoins de développement des compétences des collaborateurs, selon les plans stratégiques institutionnels, notamment les politiques de gestion des ressources humaines,
- Œuvrer à la reconnaissance des programmes de formation dans un système d'accréditation reconnu,
- Promouvoir le transfert des acquis dans la pratique professionnelle,
- Accompagner la mobilité professionnelle et optimiser l'employabilité

Déontologie et éthique

- Pratiquer les règles déontologiques et d'éthique de la formation, notamment:
 - L'engagement professionnel,
 - Le respect de la confidentialité des données,
 - Le respect des valeurs institutionnelles et individuelles.